

*Archives
Et
Pédagogie*

ARCH
BULLETIN



Patineurs sur la Maine, en aval du pont de la Basse-Chaîne, vers 1893. Archives départementales de Maine-et-Loire, 11 Fi 202

N° 23 – décembre 2001

Sommaire :

[Les Archives départementales s'affichent...](#)

[Archives et T.P.E en classe de terminale](#)

[Les classes à Projet Artistique et Culturel \(classes à P.A.C.\)](#)

[Nouvel atelier : le métier de voiturier par eau aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles](#)

[Histoire et Imaginaire : apprendre à s'exprimer oralement par le conte](#)

[Des archivistes dans les classes...](#)

[Travail sur les Archives de la commune de Saint-Lambert-la-Potherie](#)

[Info / Expo](#)

[Crédits](#)



Les Archives s'affichent...

*La collection d'affiches des Archives départementales de Maine-et-Loire, **riche de 2000 pièces**, a été constituée, dès son origine, de documents provenant de différents fonds d'archives, alors qu'elle ne devait recevoir, en principe, que les documents entrés par voie extraordinaire : achats, dons ou legs.*

En effet, certaines affiches, au gré des circonstances, ont été retirées des collections dans un souci de préservation des documents (souvent pliés dans des dossiers, parfois déchirés en raison de la fragilité des supports et de leur grande dimension).

Victoire, la grande croisade européenne, Michel Jacquot, 1941.
Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 fi 1720.

L'affiche la plus ancienne est une ordonnance royale de **1615** relative au passage du roi à Angers. On y trouve également des arrêtés du Comité de salut public de 1794 provenant de la série L, riche en affiches, en particulier des sentences de condamnation à mort prononcées par les commissions militaires siégeant dans le département.

La Seconde République nous a laissé des proclamations dont celles de Grégoire Bordillon (Préfet de Maine-et-Loire).

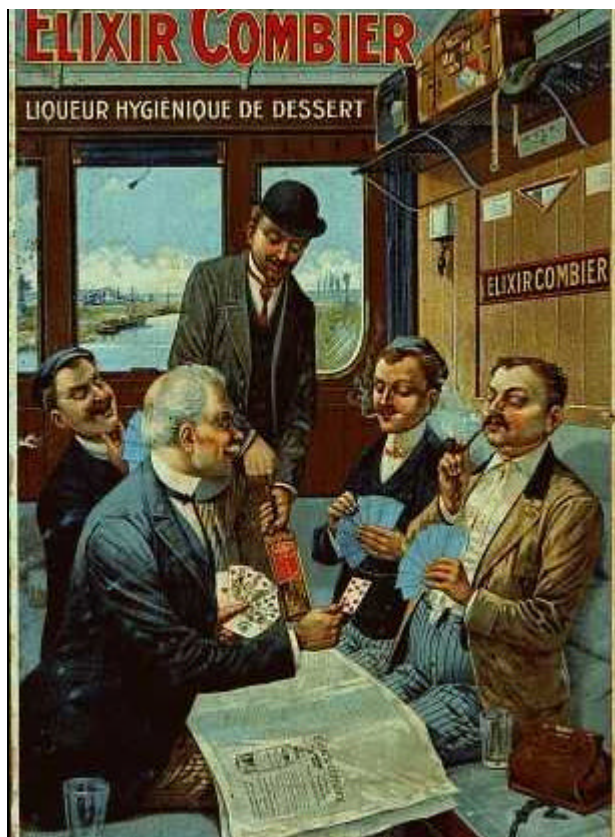
Concernant les périodes moderne et contemporaine, les affiches conservées sont de plusieurs types :

- celles qui ont un **caractère judiciaire et légal** : ventes de biens mobiliers et immobiliers aux enchères, souvent extraites des fonds notariaux, adjudications de travaux (série S).
- celles relatives à la **Première Guerre mondiale** – conservées en série R – et en particulier les avis officiels de la Préfecture : ordre de mobilisation générale, remerciements aux habitants du département pour l'accueil réservé aux réfugiés en 1914 ; ou celles appelant les Angevins à souscrire aux emprunts de la Défense nationale durant le conflit.
- celles qui, conservées en série M, traitent de la **vie politique, syndicale**, principalement entre 1900 et 1940, qu'il s'agisse des élections (sous-série 3 M), des manifestations, de la vie des partis politiques, – 6 février 1934, le Front populaire ; de la vie économique, syndicale, notamment de la célébration du 1^{er} mai, de la loi des huit heures ...
- et enfin celles qui proviennent des versements administratifs postérieurs au 10 juillet 1940 – série W – où l'on trouve des affiches relatives à la **Seconde Guerre mondiale**, éditées soit par le gouvernement de Vichy concernant la célébration de la Fête des Mères, la Révolution nationale, le départ des travailleurs français en Allemagne, la défense passive, la récupération des métaux ; soit par les allemands, notamment les sinistres affiches jaunes ou rouges entourées d'un liseré noir placardées sur les murs de France, annonçant les exécutions de résistants ; ou des campagnes de propagande orchestrées par la Propaganda-Staffel contre l'Angleterre ou la menace communiste.

Lors de la Libération, en août 1944, un certain nombre d'affiches ont été placardées sur les murs par les nouvelles autorités, la plus célèbre étant " **La proclamation aux habitants d'Angers** " signée **Jacquier** – **pseudonyme de Michel Debré** – alors Commissaire de la République de la région d'Angers.

Longtemps, ce fonds se composa d'affiches textuelles, les affiches illustrées étant peu présentes.

Depuis quatre ans, un effort sensible a été accompli dans le domaine de **l'affiche publicitaire**. Une politique d'acquisition est menée dans ce



sens avec le soutien financier du Conseil général qui nous permet d'intervenir lors de ventes aux enchères, aussi bien en France qu'à l'étranger, et d'acheter à des marchands spécialisés ou à des particuliers. C'est ainsi que nous avons fait l'acquisition, en 1998-1999, de plusieurs œuvres du célèbre affichiste angevin Jean-Adrien Mercier (1899-1995), à l'exceptionnelle longévité artistique, qui travailla notamment pour la maison Cointreau et la foire exposition de l'Anjou.

D'autres artistes de renom sont présents dans ce fonds : Eugène Ogé (la Menthe Pastille de la maison Giffard, le guignolet Cointreau), Leonetto Cappiello (Veuve Amiot), Guillaume (Cointreau), Falcucci (veuve Amiot), Georges Scott (Crédit de l'Ouest), Tamagno (Rayer), Tessier (Bessonneau).

" Elixir Combier, liqueur hygiénique de dessert ",
Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 Fi 1852.

Désormais, tous les principaux secteurs d'activités de l'Anjou se trouvent représentés dans nos collections : la distillerie (Cointreau, Combier, Giffard, Rayer), les vins effervescents (Ackerman, Veuve Amiot, Langlois-Chateau), l'industrie (Bessonneau, Beauvais-Robin, Continental, Remère) et le commerce (l'armurier Cozenot, le fourreur Godin, le tailleur les salons Barré, etc.).

Les **manifestations sportives, artistiques, commerciales qui ont marqué l'Anjou au XX^e siècle** sont aussi présentes, que ce soit les grands meetings d'aviation (1912 et 1933), les concours hippiques, les foires expositions de l'Anjou (1924-1925) ou les comices agricoles. Sans omettre les affiches touristiques éditées par la compagnie de chemin de fer de Paris à Orléans, au siècle précédent, vantant les charmes de l'Anjou : la beauté de ses châteaux, la douceur de son climat et l'excellence de ses vins.

Cette collection se veut le reflet de l'Anjou du siècle passé dans toute la richesse et la diversité des activités économiques, sportives, culturelles.

Ces affiches, du fait de leur grande dimension et de leur fragilité – acidification du papier – posent des problèmes de conservation, de rangement dans des meubles spéciaux et de communication en salle de lecture.

À plus ou moins long terme, on peut envisager la numérisation du fonds dans sa totalité, ou dans un premier temps des documents les plus intéressants, pour en faciliter la consultation.



" Hangars métalliques A. Remère ", affiche signée M. Valotaire, éditeur- créateur, Angers 1924.
Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 Fi 1862.

Pascal Tellier,
Attaché de Conservation, responsable des fonds iconographiques.

[Retour](#)

Archives et Travaux Personnels Encadrés (T.P.E.) en classe de terminale

Les deux derniers numéros de l'Archibulletin ont proposé des articles sur l'utilisation des documents d'archives dans le cadre des Travaux Personnels Encadrés pour les classes de première ES (n°21, mars 2001) et première L (n°22, octobre 2001).

Ces textes précisent les types de documents que les Archives départementales peuvent proposer sur les différents thèmes au programme et les conditions dans lesquelles ils sont accessibles aux enseignants et aux élèves (démarche à suivre, horaires et contacts aux Archives départementales de Maine-et-Loire).

Ce nouvel article se propose d'exposer les ressources des fonds des Archives départementales concernant les classes de terminale dans lesquelles se mettent en place, cette année, ces nouvelles pratiques pédagogiques.

A. Les thèmes déjà traités :

On sait que des thèmes déjà au programme des classes de première peuvent être repris cette année en terminale. On se reportera donc aux articles de l'Archibulletin.

Rappelons toutefois ces thèmes :

- Première L : la ville / frontière / arts, littérature et politique.
- Première ES : les élites / les entreprises et leurs stratégies territoriales / la ville

B. Les nouveaux thèmes :

Ces deux thèmes sont communs aux séries L et ES :

- **L'Europe :**

On trouvera aux Archives départementales la collection de journaux locaux (*Le Courrier de l'Ouest, Ouest France, La Nouvelle République...*) permettant d'étudier les différents épisodes de la mise en place de l'Europe. On pourra suivre les débats qui les ont accompagnés, analyser le résultat des consultations et votes auxquels ils ont donné lieu ou encore examiner les prises de position publiques des élus et autres responsables locaux.

- **Ordre et désordre :**

La série M comporte des dossiers de police qui traduisent, à différentes époques postérieures à la Révolution française, les remises en cause de l'ordre établi et les moyens employés pour le maintenir : opposition politique extraparlamentaire ; grèves ; conduites quotidiennes considérées comme déviantes. On peut donc étudier, à partir de cas concrets et locaux, la conception, qu'à un moment donné, une société et un régime se font de l'ordre et du désordre.

Consacrées à la justice, les série B (pour l'Ancien Régime) et série U (pour la période contemporaine) ouvrent de riches possibilités d'études sur les deux notions d'ordre et de désordre.

Enfin, la série Y offre la possibilité d'étudier ces thèmes à travers l'exemple précis des établissements pénitentiaires.

Nouveau thème pour les terminales L :

- **Héritage et invention :**

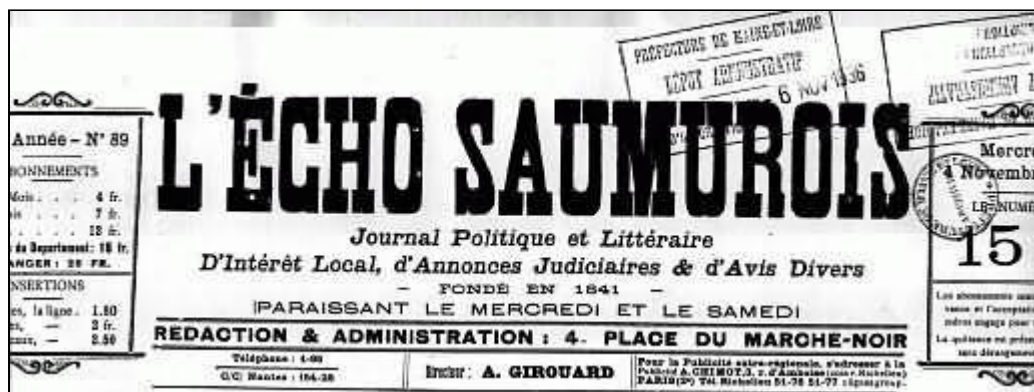
On pourra se reporter pour une étude de l'aspect purement matériel de la question de l'héritage aux archives notariales (série E) qui conservent les testaments.

La notion d'héritage spirituel et culturel peut s'appuyer sur l'étude des monuments (série T) ou des cultes (série V).

Par ailleurs, la presse locale fait état des progrès et inventions.

Nouveau thème pour les terminales ES :

- Les transformations du travail :



La série M comporte de nombreux dossiers sur le travail en Anjou au moment de la Révolution industrielle au 19^{ème} siècle, sur les réactions des travailleurs à ces nouveautés (on trouvera des indications précieuses dans les dossiers consacrés aux grèves).

La Loi du Travail

La semaine de quarante-heures est déjà décrétée pour 3.000.000 travailleurs.

Le gouvernement parle de conspiration. Il recherche les responsables de la hausse des prix. Il brandit les foudres judiciaires, arme économique des gouvernements défaits.

Le premier responsable de la hausse, c'est lui-même. Mais sa responsabilité ne s'arrête pas là.

Dans une lettre impressionnante à M. Léon Blum, M. de Peyerimhoff, président du Comité des Houillères, met le pays en présence des conséquences qui vont résulter de la loi nouvelle.

Le prix du charbon va monter de 40 %. Il s'ensuivra une incidence dans tous les domaines de la production. Le charbon va reculer devant les sources d'énergies concurrentes.

Des mines de seconde importance au point de vue rendement, mais d'importance primordiale au point de vue de la défense nationale (celles du Centre et du Midi), vont disparaître. Des provinces entières de notre domaine minier vont être abandonnées.

La concurrence des autres nations productrices va se faire sentir, plus redoutable que jamais. Le chômage va s'accroître.

Et M. Peyerimhoff de conclure : « C'est la première fois, croyons-nous, qu'une grande nation, soumise à une crise mondiale, choisit librement comme remède la mutilation définitive et unilatérale de ses moyens de travail.

« Comment échapper à la pensée qu'un pays ainsi orienté sera inéluctablement marqué du signe de la régression et par conséquent du déclin ? »

Après avoir violé la loi de la propriété individuelle dans un pays où les patrons représentent la majorité de la population active de la nation, voici que l'on viole la loi du travail, dans l'idée que les autres pays peut-être consentiront à nous imiter.

Vain espoir. Le monde est en pleine renaissance. Il n'acceptera pas de travailler moins et de produire moins, parce qu'il peut vivre mieux et s'enrichir.

C'était là jusqu'à présent le désir de la masse française. Cela reste son sentiment profond.

De quel assentiment profond ne devra pas être salué le gouvernement qui convierait les masses au travail dans l'ordre et dans l'équité.

« Presse-Union ».

La sous-série 15 J consacrée aux Ardoisières propose des dossiers techniques sur l'introduction dans ce secteur de nouvelles machines et méthodes. De même, la série J présente les archives d'autres entreprises confrontées à ces phénomènes (Bessonneau).

La presse, encore elle, rend bien sûr compte de ce type d'évolution.

Extrait de L'Écho saumurois du mercredi 4 novembre 1936, Archives départementales de Maine-et-Loire, 55 JO 79.

Alain Jacobzone,
Sarah Boisanfray,
service éducatif des Archives départementales de Maine-et-Loire

[Retour](#)

La classe à Projet Artistique et Culturel (classe à P.A.C.)

Le dispositif "classe à P.A.C." fait partie des mesures qui charpentent 'le plan de cinq ans pour le développement des et de la culture à l'école' présenté par le Ministre de l'Éducation nationale le 14 décembre 2000.

La classe à **P**rojet **A**rtistique et **C**ulturel doit constituer une expérience forte dans la scolarité de l'élève. Elle est construite sur trois principes d'action :

- **établir des passerelles entre un domaine artistique et culturel et d'autres domaines de connaissances,**
- **associer des enseignants et des praticiens d'un art (artistes, gens de métier) ou d'un domaine culturel (conservateurs, chercheurs...) dans une approche culturelle commune,**
- **donner lieu à une restitution, devant un public, le cas échéant.**

La dominante d'une classe à P.A.C. peut se trouver dans l'un des domaines suivants :

- | | |
|--|---|
| ☐ les arts plastiques | ☐ le design |
| ☐ la musique | ☐ les arts du goût |
| ☐ la littérature et la poésie | ☐ la photographie |
| ☐ la danse | ☐ le théâtre |
| ☐ les différents aspects du patrimoine : Archives ; | ☐ le cinéma |
| Musées ; Monuments | ☐ l'architecture |
| ☐ la culture scientifique et technique | |

Le projet classe à P.A.C. est conduit sous la responsabilité d'un maître volontaire, seul ou avec le concours d'un artiste ou d'un professionnel, s'appuyant de préférence sur un établissement culturel de proximité.

Projet et activités qui lui sont liés concernent l'ensemble des élèves de la classe, s'intègrent dans les horaires et les programmes habituels, tout au long de l'année scolaire, dans le souci d'illustrer et de donner du sens aux disciplines enseignées.

Leur durée est donc de trente heures pour l'année scolaire.

Au cours de l'année scolaire 2001/2002 sont concernés par ce dispositif, l'école primaire, le collège et le lycée professionnel. L'aide que l'Éducation nationale attribue aux projets artistiques et culturels s'élève en moyenne à 4000 francs (609.80 €). Elle peut être complétée par les financements des différents partenaires.

Actuellement, et pour la présente année scolaire, ont été retenus un peu plus de 300 projets des classes à P.A.C. pour l'enseignement public (les projets de classe à P.A.C. de l'enseignement privé sont à l'étude).

Pour ce qui concerne les classes "Archives / Patrimoine", les enseignants (une douzaine) ont été invités à participer à la :

**Conférence pédagogique optionnelle "Classes à P.A.C" qui se tiendra le mercredi 12 décembre à 9 h 30
aux Archives départementales de Maine-et-Loire,
106, rue de Frémur 49000 Angers**

Cette affaire en est à ses débuts et ne connaît pas encore sa période de rodage.

À terme, l'objectif est que chaque enfant bénéficie de deux classes à Projet Artistique et Culturel à l'école primaire (une à la maternelle et l'autre à l'école élémentaire) et d'une classe à Projet Artistique et Culturel dans chaque cycle du second degré. Il aura ainsi accès, au cours de sa scolarité, à quatre expériences de ce type.

L'ensemble est consultable sur le site : <http://www.education.gouv.fr/>

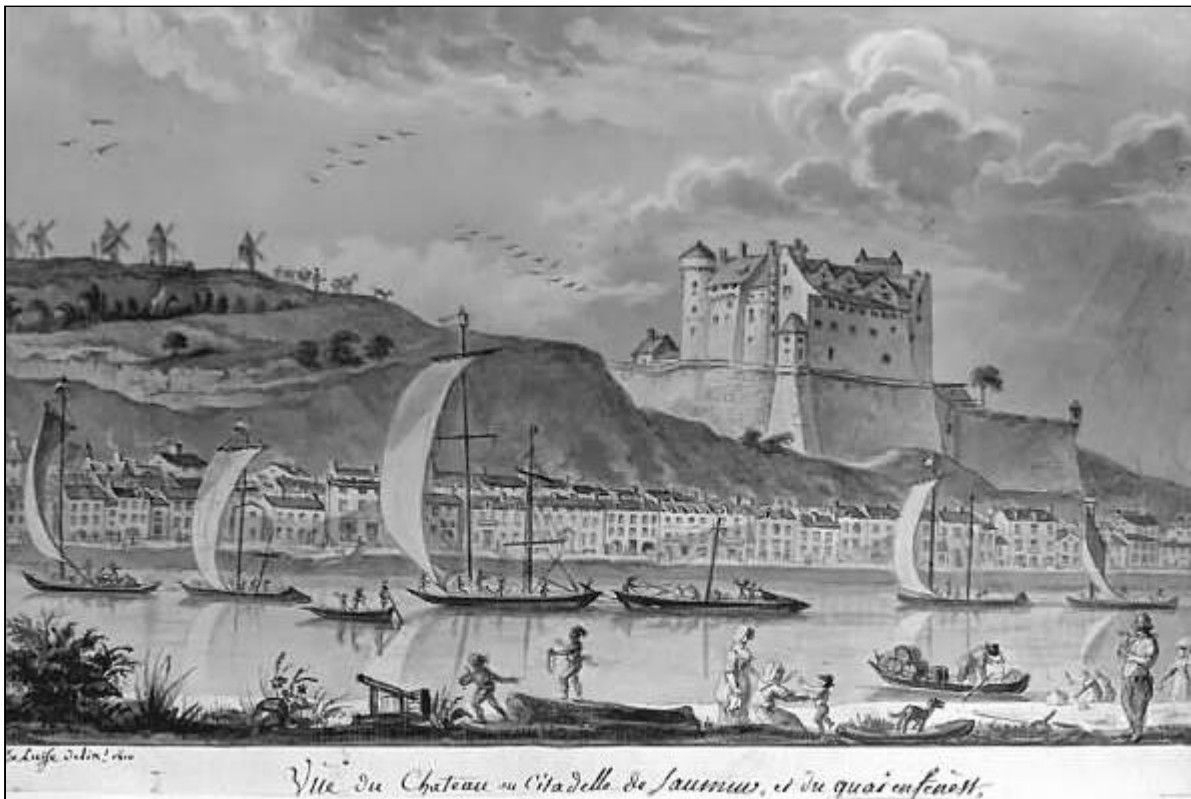
[Retour](#)

Le métier de voiturier par eau aux X V I I ème et X V I I I ème siècles

La Loire : " La plus grande rivière du royaume... Celle qui a le plus de navigation et qui fait la meilleure partie du commerce de la France ".

Comme le souligne Vauban, sous l'Ancien Régime, le commerce sur la Loire constitue un rouage important de l'économie du pays. Les routes, peu nombreuses et mal entretenues, n'offrant guère d'alternative au commerce par voie d'eau, celui-ci va donc se développer tout le long du bassin de la Loire, permettant ainsi des échanges tant vers la Méditerranée que vers l'Atlantique.

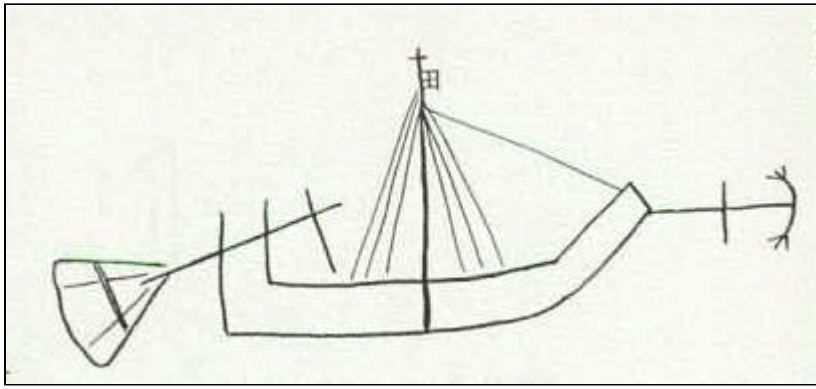
Au XVIIIème siècle, le percement du Canal de Briare reliant les bassins fluviaux de la Loire et de la Seine, puis l'ouverture du Canal d'Orléans permettent d'approvisionner directement la capitale. Le métier de voiturier par eau connaît alors un essor conséquent. La Loire foisonne de bateliers, hommes rudes et querelleurs, qui, malgré les difficultés rencontrées à naviguer sur les eaux d'un fleuve capricieux, s'efforcent d'amener à bon port et dans les meilleurs délais, les marchandises les plus diverses.



Vue du Château ou Citadelle de Saumur, et du quai en fenest.
Lavis de Jean-Jacques Delusse (1810), Musée de la Marine de Loire, Châteauneuf-sur-Loire.
Cliché B. Rousseau, Inventaire départemental.

Ce sont ces hommes et leur métier difficile et dangereux que l'atelier propose de faire revivre à travers des dessins, des gravures et de courts extraits d'actes notariés qui évoquent entre autre :

- les difficultés naturelles de navigation, cause de tant de naufrages, et les réponses apportées à ce problème par les bateliers : embarcations adaptées, entretien du lit du fleuve et des berges, techniques de navigation...
- la diversité du fret et les taxes y afférant, en particulier la gabelle dans la province d'Anjou et bien sûr la contrebande du sel.



- les querelles avec les autres utilisateurs : meuniers, pêcheurs...
- enfin, les voituriers eux-mêmes, leur vie à bord, leurs disputes, quelquefois leur noyade, l'ascension sociale de certains, la faillite des autres...

Martine Cussonneau,
Chargée de l'activité éducative et culturelle

Durée : séance de 2h, aux Archives départementales.
Participation : 100 francs /15,24 € par classe
Renseignements et réservations : Martine Cussonneau / Sarah Boisanfray

[Retour](#)

Histoire et

I imaginaire

S'exprimer oralement, prendre la parole devant un groupe n'est pas toujours aisé. Il existe cependant des techniques simples et efficaces pour mettre en parole une histoire et captiver son auditoire.

Aussi, depuis cette année, les Archives départementales proposent -elles un nouvel atelier "conte" qui travaille l'écriture et l'expression orale permettant aux enfants de bénéficier des techniques utilisées par les conteurs professionnels.

*Le projet de cette nouvelle activité est né de la collaboration réussie entre la conteuse – **Elisabeth Belda** – et les Archives départementales lors des journées "Monuments Jeux d'enfants".*

Il comporte trois étapes :

1°. Aux Archives départementales :

La participation de la classe à un (ou plusieurs) des ateliers suivants :

- Évolution du costume de chevalier,
- Les blasons,
- La vie d'un village d'Anjou à la veille de la Révolution française,
- Le métier de voiturier par eau aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

2°. En classe :

L'écriture du conte incluant des notions historiques acquises pendant l'atelier. L'enseignant assurera bien sûr **l'entière maîtrise du travail d'écriture**. Il pourra toutefois prendre contact avec la conteuse dont il alors les coordonnées afin de lui exposer son projet, prendre conseil puis de l'informer de l'évolution du travail.

Les modalités de ces contacts sont à définir entre eux.

3°. Aux Archives départementales :

Atelier de mise en parole du conte : la conteuse recevra la classe pour une ou deux séances maximum et aidera alors le groupe à trouver une cohérence et chacun à s'exprimer, à tenir son rôle et nous l'espérons, à y prendre plaisir.

À ce jour, cinq classes ont décidé de tenter l'aventure. Dans un prochain numéro de l'Archibulletin, nous demanderons à l'un des acteurs de cette expérience de nous faire part de ses impressions.



Durée : séance de 2h, aux Archives départementales

Participation : 100 francs /15,24 € par classe

Renseignements et réservations : Martine Cussonneau / Sarah Boisanfray

Des archivistes dans les classes !

Comme chaque année depuis 1996, les trente étudiants du DESS Histoire et métiers des archives de l'Université d'Angers ont collaboré avec l'Inspection de l'Éducation nationale, Saumur Sud, pour mener des projets pédagogiques avec des classes du primaire et, nouveauté, du secondaire.

Cette expérience, très enrichissante pour les uns et les autres, n'aurait pu voir le jour sans la passion, l'enthousiasme et la patience du Conseiller pédagogique de la circonscription, Daniel Queyroi et son soutien constant, aussi bien aux enseignants qu'aux étudiants.

Concrètement, l'objectif de l'opération était pour les enseignants de traiter un thème historique avec leur classe, pour les étudiants d'apprendre à travailler avec des enseignants pour se préparer à leurs futures fonctions d'archivistes.

Cette année 2000-2001, le projet a été mené avec les écoles de Brézé et de Méron ainsi que deux écoles de Montreuil-Bellay (La Herse et Les Remparts) et le collège Calypso de cette ville.

Voici les thèmes abordés, par ordre croissant de classe :



Catastrophe ferroviaire, 23 novembre 1911. À droite, le wagon des onze rescapés.

Archives départementales de Maine-et-Loire, 6 Fi 6560.

1. L'enfant d'hier et d'aujourd'hui (GS-CP-CE1)
2. Le chemin de fer (CE1)
3. Le patrimoine de Méron (CE1-CE2 et CM1-CM2)
4. De l'urbanisation à la vie quotidienne à Brézé (CE1-CE2)
5. Montreuil-Bellay à la Révolution (CM1)
6. Le château de Brézé (CM1-CM2)
7. Montreuil-Bellay au fil des ans (CM1-CM2)
8. Le confort dans la vie quotidienne (CM2)
9. La vigne et le vin (CM2)
10. Montreuil-Bellay depuis la Seconde Guerre mondiale (camp de nomades, base américaine, quartier de la Herse, collège expérimental) (6^e)
11. Montreuil-Bellay au Moyen Âge (5^e)
12. La démographie (4^e)

On le voit, les thèmes sont variés : les enseignants et les étudiants ont su s'adapter à l'âge et aux intérêts des enfants, tout en suivant le programme !

Ils ont aussi su aborder la "grande" Histoire à travers une histoire de la vie quotidienne qui permettait aux enfants une recherche dans leurs familles ou dans des documents qui leur étaient proches ...

Ces projets ont aussi été à la base de sorties : visites de musées (Musée des commerces anciens), de sites (site de la catastrophe ferroviaire de Montreuil-Bellay, vignes, circuit dans Méron), et des services d'archives municipales ou départementales.

Cette expérience a été très enrichissante pour tout le monde et nous espérons bien qu'elle continuera ...



Vendange du Clos des Gravieres à Vernoil-le-Fourrier (M. et L.).

**Valérie Poinssotte,
Responsable de la formation archivistique, Université d'Angers**

[Retour](#)

Travail sur les Archives de la commune de Saint-Lambert-la-Potherie

Gourmands d'Histoire, les élèves de CM2 ont fait l'expérience des mille et une façons d'entrer dans la découverte de notre passé commun par le biais de l'enseignement traditionnel – et fondamental – de l'histoire nationale, chronologique, événementielle, structurée par des dates et des personnages et également par l'enseignement de l'histoire locale avec deux axes forts mais distincts : une Classe de Patrimoine (au mois de mars) à l'Abbaye de Fontevraud et l'entrée dans le monde des Archives.

Sous la direction de Sarah, charmante et compétente hôtesse des Archives départementales, les deux enseignants ont pris part à ce mélange insolite de recueillement et d'excitation fébrile qu'ont éprouvé leurs élèves lors des travaux suivants :

Lecture des registres paroissiaux, prélèvements d'indices

Relevé précis et méthodique des éléments de base concernant la démographie à Saint-Lambert-la-Potherie : baptêmes, mariages et sépultures

Tracés s'inscrivant dans la courbe longue

Grâce à une rotation d'ateliers, chacun a pu travailler successivement sur les relevés, les comptages et les représentations graphiques.

À la fin de l'année restait un chantier inachevé : chacun savait que l'année suivante, d'autres poursuivraient la tâche entreprise. Cette frustration – celle du travail non abouti – s'est transformée pour certains en volonté de poursuivre "l'apprentissage du métier d'historien". Ceux-ci attendent beaucoup du collège et du lycée.

Pour tous, en tous cas, l'idée que le travail entrepris sera poursuivi et présenté par leurs cadets, au terme du projet d'école, donne un sens au caractère social de l'expérience, et à la nécessité de ce partage.

**La classe de CM2
École Félix Pauger, Saint-Lambert-la-Potherie**

La participation de toute une école...

Les travaux suivants ont été effectués par les élèves des cycles II et III de l'école Félix Pauger de Saint-Lambert-la-Potherie, en liaison avec le Projet d'École.

À partir des registres d'état civil, chaque classe, selon son niveau, a réalisé un exercice :

Classe de CP :

Les enfants ont fait une étude des prénoms de l'année 2000.

Classe de CE1 :

Les enfants ont observé et décrypté les actes de naissances des années 1899 et 1900. Ils ont ensuite élaboré un tableau des prénoms et des professions des parents, étudié les métiers d'autrefois, et comparé les prénoms des enfants un siècle plus tard.

Classe de CE2 :

Le travail, commencé à la fin de l'année scolaire, a porté sur l'historique de l'école publique de Saint-Lambert, à partir de photocopies d'archives et surtout de documents réels apportés dans la classe par monsieur Jacobzone.

Ils ont pu comparer les renseignements donnés par les documents avec la réalité de cette maison d'École et Mairie de 1847, devenue aujourd'hui Mairie de la commune.

Le travail, tout juste ébauché en juin 2001, sera repris et poursuivi cette année par les CM1-CM2.

Classes de CM1 :

La démarche engagée par les deux classes a été la suivante :

1°) Déplacement aux Archives départementales de Maine-et-Loire afin d'observer les registres d'état civil du 17^{ème} au 19^{ème} siècle (jusqu'à 1900), avec l'aide de messieurs Jacobzone et Thomé.

2°) Relevé des naissances par comptage sur une période de 30 ans (de 1840 à 1870) pour engager ensuite une analyse comparative avec la période 1970-2000.

3°) Élaboration de graphiques sous forme de courbe pour ces deux périodes.

4°) Observation des courbes et suggestion d'hypothèses visant à expliquer les pics et les creux constatés.

5°) Vérification de ces hypothèses (auprès de la mairie pour celles du 20^{ème} siècle) : les pics correspondent aux constructions de nouveaux lotissements et les creux, à un vieillissement de la population, une crise économique et un nombre de chômeurs important.

École Félix Pauger, Saint-Lambert-la-Potherie

[Retour](#)

Info / Expo

Exposition :



"Rebut ou trésor ? À la découverte des fragments de manuscrits"

Du minuscule fragment au livre tout entier en passant par l'enluminure et les notations musicales : présentation de l'histoire d'un manuscrit et des aléas qu'il peut subir quand, dépecé, il sert de couverture de livre, d'emballage de liasse ou de renfort au dos des reliures.

→ Exposition présentée par les Archives départementales de Maine-et-Loire, salle des expositions, 106, rue de Frémur à Angers, du 10 décembre au 22 février. Entrée libre, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Visite de groupe sur rendez-vous.

Conférences :

La **Société des Études Angevines** propose deux conférences :

- "Le feu à Angers, de 1797 à 1936" par Freddy Durandet, Archiviste.

Le 17 janvier 2002, à 20h45.

- "Joly-Leterme, un architecte modèle en Anjou au XIX^{ème} siècle" par Étienne Vacquet, Conservateur délégué des Antiquités et des Objets d'Art de Maine-et-Loire.

Le 28 février 2002, à 20h45.

→ Ces conférences ont lieu le jeudi soir, salle de la Godeline, Hôtel des Vins, 73, rue Plantagenêt à Angers (entrée : 30 francs).

L'**Association des Amis des Archives d'Anjou (4 A)** propose trois cours d'initiation à la recherche :



"Le témoignage oral : méthodologie de l'entretien" par Benoît Carteron, IPSA, Université catholique de l'Ouest. **Le 15 décembre 2001.**

"Le protestantisme en Anjou : sources et faits principaux" par Jacques Maillard, Université d'Angers. **Le 19 janvier 2002.**

"L'héraldique médiévale angevine" par Anthony Bellanger, Université d'Angers. **Le 9 février 2002.**

→ Ces conférences ont lieu le samedi, de 10 h à 12 h aux Archives départementales à Angers (entrée : 50 francs), renseignements : Brigitte Pipon au 02.41.80.80.00

 Conseil général de Maine-et-Loire

Brochure réalisée par le Comité
d'animation composé des
personnels du service éducatif
des Archives départementales
de Maine-et-Loire et
de l'Education Nationale

106, rue de Frémur
49000 ANGERS

Renseignements :
[Sarah BOISANFRAY](#)
Tél : 02 41 80 80 00



ARCHIVES
départementales de Maine-et-Loire

